



European Regional Organisation of
the Fédération dentaire internationale



ORE – Session plénière 12 septembre 2014, Greater Noida

India Expo Centre
Greater Noida, NCR New Delhi, Inde

Procès-verbal

Traduit de l'anglais – ADF/LD 27/01/2015

A Ouverture de la séance

Philippe Rusca souhaite la bienvenue à tous les délégués, et, en particulier, à Wolfgang Doneus, président du CED.

Sophie Dartevelle et Georgios Tsiogas sont élus dépouilleurs des bulletins de vote.

Un membre du Bureau est absent : Philippe Rusca lit la lettre de Michael Frank présentant ses excuses.

B Ordre du jour de la réunion administrative

B.1 Appel – Vérification du quorum

Hans Schrangl lit les noms des délégués et suppléants inscrits. Le quorum est atteint. Les délégations du Danemark, de la Grande Bretagne, du Luxembourg, de la Roumanie et de la Slovaquie nous ont envoyés leurs excuses. Hans Schrangl rappelle que la transmission le plus tôt possible des listes des délégués facilite la préparation et l'organisation des assemblées générales.

B.2 Validation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

B.3 Validation du procès-verbal de Paris

Le procès-verbal de la session plénière est approuvé sans amendement.

B.4 Rapports du Bureau

Philippe Rusca est heureux que la brochure réalisée pour les 50 ans de l'ORE ait été un succès. Elle a été publiée sur le site de l'ORE et sur celui de la FDI et incluse dans son intégralité dans le classeur pour l'AG de la FDI. La lettre d'information de l'ORE n°3, présentant toute l'actualité de l'Organisation, a été diffusée début juillet 2014.

Le président présente deux projets pour le nouveau logo de l'ORE, qu'il est nécessaire de modifier car le logo actuel comporte également le logo de la FDI, ce qui prête parfois à confusion. Il y a eu plusieurs projets parmi lesquels ces deux ont été choisis (voir le site de l'ORE). Le Bureau préfère la version A, plus "légère". Wolfgang Doneus souligne que la carte de l'Europe telle qu'elle est imprimée sur les logos proposés devra être modifiée à chaque fois qu'une association dentaire nationale rejoindra ou quittera l'ORE, ce qui sera plutôt compliqué. Philippe Rusca est reconnaissant

President: Dr. Ph. Rusca (Switzerland) • President-Elect: Dr. Anna Lella (Poland) • Secretary General: Dr. Hans Schrangl (Austria) •
Treasurer: Dr. Michael Frank (Germany) • Councillor: Prof. Taner Yücel (Turkey)

ERO-Secretariat, Monika Lang, P.O. Box 664, CH-3000 Bern 7, Tel. ++41 31 313 31 61/Fax ++41 313 31 40/mail: ero-sekretariat@sso.ch

Bank account: CREDIT SUISSE AG, 3001 Bern, Switzerland - Account No. 1872503-32, IBAN CH14 0483 5187 2503 3200 0, BIC CRESCHZZ80A
in the name of European Regional Organisation of FDI, 1216 Cointrin, Switzerland



European Regional Organisation of
the Fédération dentaire internationale



pour cette remarque. Il est d'accord sur le fait qu'il serait préférable d'utiliser la carte de l'Europe telle que définie par l'OMS.

Les deux versions du logo sont mises au vote. La majorité des délégués préfère la version A avec la carte de l'Europe modifiée.

Philippe Rusca informe l'assemblée qu'une heure et demie seront consacrées aux affaires de la FDI. Concernant les élections à la Fédération, le Bureau a décidé de ne donner la parole qu'aux candidats au Conseil et au poste de Président de l'Assemblée. Bien que de nombreux candidats d'autres pays soient éligibles, le président recommande aux délégués de favoriser les candidats européens et de ne pas dissiper nos voix.

Il informe ensuite l'assemblée qu'il a accepté de faire partie du Comité consultatif de la FDI sur le budget.

Il conclut en annonçant que, l'année prochaine, Taner Yücel se présentera au poste de Futur président de la FDI. Taner Yücel souhaitait l'annoncer dès aujourd'hui.

B.5 Groupes de travail

Le nombre de réponses aux sollicitations des groupes de travail est souvent décevant. Le président rappelle que nous avons besoin de nouveaux membres et de membres plus nombreux dans le groupe *Qualité*. Roland L'Herron présentera aujourd'hui un projet ambitieux dont il espère qu'il encouragera ses confrères à rejoindre le groupe.

Philippe Rusca remercie tous les membres des différents groupes de travail pour leur collaboration.

1. Prévention

Denis Bourgeois informe les délégués des travaux de son groupe. Le GT n'a pas été très actif depuis la réunion à Paris. Il s'apprête à finaliser un article sur le diabète/la cardiologie et les soins dentaires. Le groupe prépare également la mise en place de séances de prévention ; ce projet sera présenté au Congrès CEI en Arménie en octobre. Il y a également eu des échanges avec le groupe *Intégration* sur le transfert d'expérience et la collaboration en matière de prévention entre l'UE et les pays d'Europe de l'Est.

2. Relations entre les chirurgiens-dentistes et les universités

Nermin Yamalik, présidente de ce groupe, informe l'assemblée de l'avancement des travaux depuis la réunion à Paris. Elle présente un bref glossaire des termes associés à la médecine bucco-dentaire fondée sur les preuves (EBD pour *Evidence-based medicine* – voir la présentation sur le site de l'ORE : <http://www.erodental.org/organs-and-bodies/plenary-session/>) ainsi qu'une analyse statistique des données accumulées. Des directives cliniques ont été élaborées et un manuscrit présentant les résultats de leurs recherches est en cours de rédaction pour publication dans l'IDJ. Philippe Rusca remercie le groupe pour son excellent travail et Nermin Yamalik pour sa présentation.

Le sujet est assez difficile, admet Peter Engel. Cependant, un chirurgien-dentiste qui ne connaît pas la médecine bucco-dentaire fondée sur les preuves peut néanmoins être un bon chirurgien-dentiste. Peter Engel conseille de traiter ce sujet avec prudence : les autorités pourraient être tentées d'utiliser l'EBD comme norme de qualité. Il souligne ses doutes en expliquant : si l'on regarde l'EBD en relation avec la formation continue, on remarque que cette dernière, en tant qu'innovation en médecine bucco-dentaire, apporte les preuves les plus faibles, alors que les preuves les plus solides devraient venir de la formation, puisque la formation doit transmettre

President: Dr. Ph. Rusca (Switzerland) • President-Elect: Dr. Anna Lella (Poland) • Secretary General: Dr. Hans Schrangl (Austria) •
Treasurer: Dr. Michael Frank (Germany) • Councillor: Prof. Taner Yücel (Turkey)

ERO-Secretariat, Monika Lang, P.O. Box 664, CH-3000 Bern 7, Tel. ++41 31 313 31 61/Fax ++41 313 31 40/mail: ero-sekretariat@sso.ch

Bank account: CREDIT SUISSE AG, 3001 Bern, Switzerland - Account No. 1872503-32, IBAN CH14 0483 5187 2503 3200 0, BIC CRESCHZZ80A
in the name of European Regional Organisation of FDI, 1216 Cointrin, Switzerland



toute la somme d'expérience cumulée. Il existe déjà des directives sur le sujet, dont il faut tenir compte. L'expression " médecine bucco-dentaire fondée sur les preuves " est une expression magique qu'il faut manipuler avec prudence !

3. Exercice dentaire libéral en Europe

Ernst-Jürgen Otterbach prend la parole : "Vous vous souvenez tous de la session plénière à Paris. Le GT y a présenté une déclaration sur la protection des données, qui a ensuite été envoyée à toutes les ADN pour recueillir leur opinion. Nous avons eu quelques réactions. Chaque pays, chaque chirurgien-dentiste a sa façon propre de stocker les données. Il a été décidé pour la réunion d'aujourd'hui de supprimer les critères présentés à Paris. La déclaration se réduit maintenant à une seule page. L'accent y est mis sur l'obtention du consentement éclairé du patient pour le stockage et le transfert des données le concernant. Les ADN peuvent définir elles-mêmes à quoi doit ressembler ce consentement. Il est souligné dans la déclaration que le traitement des données de nos patients doit être régi par un cadre juridique, centré sur les critères de protection des données des différentes nations.

Nous devons être conscients de l'importance de la manipulation de données aussi personnelles. Cette déclaration doit maintenant être mise au vote pour que le GT puisse clore le sujet. "

Bedros Yavru-Sakuk félicite le groupe de travail pour cette déclaration importante. Il souhaite apporter quelques modifications à la formulation anglaise. Ernst-Jürgen Otterbach répond que, bien que deux traducteurs professionnels soient à l'origine de la version anglaise, il est toujours possible de la modifier. Cependant, il aimerait que le texte soit mis au vote maintenant afin de terminer ce travail.

Le président lance la procédure de vote et la déclaration est adoptée sans voix dissidente.

4. Intégration

Elena Ivanova fait un rapport sur la réunion du groupe à Irkoutsk (voir sa présentation sur le site de l'ORE). Ce fut une excellente occasion d'échanger des informations et d'établir un réseau de contacts. Le GT va maintenant finaliser le manuel de la pratique dentaire en y ajoutant les réponses des pays restants. Le groupe souhaite poursuivre ses activités d'intégration en matière de prévention dans les autres pays d'Europe de l'Est et concevoir des programmes pédagogiques et scientifiques, en commençant par la Russie.

Le Bureau a décidé de donner à ce groupe une nouvelle orientation, sur laquelle Philippe Rusca apportera bientôt plus d'informations.

5. L'équipe dentaire

Edoardo Cavallé résume les deux dernières réunions du GT (voir sa présentation sur le site de l'ORE). Les travaux portent essentiellement sur le profil de l'Hygiéniste dentaire. Après avoir examiné le statut et la formation de l'Hygiéniste dentaire dans différents pays, la majorité des membres du GT s'est accordée sur le fait qu'une formation d'hygiéniste de niveau Licence n'avait aucun sens et qu'une formation sur le tas dans le cadre d'un perfectionnement professionnel était préférable. Bien entendu, la liberté de choix quant à la réglementation professionnelle et aux systèmes de soins de chaque état membre sera respectée de manière à éviter toute standardisation. Edoardo Cavallé souligne que le profil de l'Hygiéniste dentaire est un outil à n'utiliser que si nécessaire et que la mission de l'Hygiéniste dentaire est clairement circonscrite par le principe " oui à la délégation, non à la substitution ". Le GT va maintenant collecter des



données complémentaires, se réunir en janvier 2015 pour analyser ces données puis préparer une déclaration qui sera présentée à l'Assemblée générale.

6. Formation continue médicale

Hande Sar Sancakli parle du questionnaire "Évaluation de l'importance donnée par la formation odontologique au lien entre santé bucco-dentaire et santé générale" adressé à toutes les ADN. Peut-être le questionnaire n'a-t-il pas été diffusé au meilleur moment ? En effet, même s'il y a eu quelques réponses, les chiffres ne sont pas suffisants pour être représentatifs. L'objectif du GT est d'élaborer un document descriptif proposant des recommandations pour l'accréditation de la formation continue odontologique. Ce document sera mis à disposition sur le site de l'ORE pour aider les différents pays à faire évoluer le développement professionnel continu. Ce ne sera pas un document réglementaire ; il servira à clarifier les différences entre les pays de la région ORE. Hande Sar Sancakli explique que nous devons structurer les "Programmes de développement professionnel continu" pour leur donner une forme qui corresponde à la Vision 2020 en termes d'intégration de la santé bucco-dentaire et de la santé générale. Elle mentionne ensuite la Déclaration d'Istanbul et souligne les activités pédagogiques, d'organisation et de collaboration de l'Association dentaire turque (TDA) ainsi que le thème du 20^{ème} Congrès dentaire international de la TDA, centré sur le lien entre la santé générale et la santé bucco-dentaire.

"Nous avons besoin de votre coopération" rappelle Philippe Rusca en revenant sur le taux de réponse médiocre qu'a reçu le questionnaire. Celui-ci sera à nouveau envoyé ; il est très important d'avoir des réponses pour pouvoir élaborer des recommandations.

Peter Engel mentionne les déclarations du CED sur la formation (continue). Il serait souhaitable d'en tenir également compte afin d'éviter des commentaires divergents sur la question. Hande Sar Sancakli promet que, dans la mesure où certains membres du GT appartiennent également au CED, ces déclarations seront effectivement prises en compte.

7. Qualité en médecine bucco-dentaire

Ce groupe de travail existe depuis de nombreuses années mais, malheureusement, sans grands résultats, précise Philippe Rusca. Le sujet mérite pourtant une plus grande attention. Le président invite donc les ADN à déléguer à ce GT les personnes que cela intéresse.

Roland L'Herron est président de ce groupe de travail, dont l'intitulé du nouveau projet est "qualité des soins". Il propose de travailler tout d'abord sur les établissements de soins. Il craint que travailler directement sur la qualité même des soins ne mène inévitablement à des recommandations sur les procédures et les résultats, ce qui pourrait encourager les autorités sanitaires de certains pays à essayer d'imposer des normes obligatoires, c'est-à-dire des contraintes supplémentaires, ce qui n'est pas l'objectif du groupe de travail. Roland L'Herron expose une méthode de travail simple mais très efficace pour aborder la question des établissements de soins, basée sur le partage d'expérience par rapport à des actions menées. Afin d'initier cet échange, Roland L'Herron propose de décrire l'expérience d'une action menée en France à l'initiative de l'association dentaire nationale. Cet exemple a pour but de lancer les échanges et d'encourager les autres pays à partager elles aussi leurs expériences. Le groupe de travail aura pour tâche de développer plus avant la méthode et les objectifs de l'échange ; les actions seront ensuite débattues et évaluées. L'objectif à terme est d'élaborer quelques



recommandations fondamentales sur les " bonnes pratiques " et sur l'évaluation des actions menées, à l'aide d'outils et d'indicateurs mis en place par chaque pays.

Roland L'Herron espère que de nombreux confrères se joindront au groupe pour participer à ces nouveaux travaux, qu'il faut démarrer rapidement.

Bedros Yavru-Sakuk explique que le Comité de la pratique dentaire de la FDI va également se pencher sur la qualité : un échange d'informations serait logique. Il souhaite plein succès à Roland L'Herron.

Jürgen Fedderwitz aime l'idée de l'élaboration d'un guide qui pourrait ensuite être mis à disposition des différentes ADN. Il serait heureux d'intégrer le groupe.

Philippe Calfon précise que le CEN développe également des normes de qualité. Des directives issues de l'ORE aiderait à prévenir le " tourisme dentaire ". Philippe Calfon pense que ce groupe de travail est essentiel.

B.6 Session plénière 2015 – Tbilissi, Géorgie

La session plénière de printemps 2015 se déroulera les 24 et 25 avril à Tbilissi, en Géorgie. Le Bureau espère avoir le budget prévisionnel et des informations complémentaires avant fin septembre 2014.

La session plénière 2016 aura lieu les 29 et 30 avril à Baku, en Azerbaïdjan

Les candidatures pour 2017 sont les bienvenues et peuvent être transmises au secrétariat.

B.7 Questions diverses

R.A.S

B.8 Informations sur la FDI

Les candidats au Conseil de la FDI prennent la parole : Kim Chuan How, Edoardo Cavallé, Denis Bourgeois, Vesna Barac-Furtinger et Jaime Edelson se présentent.

Il reste ensuite un peu de temps pour parler des affaires courantes de la FDI. Georgios Tsiogas et Juan Carlos Llodra Calvo émettent des remarques sur les Congrès de la FDI, le programme et le choix des lieux, qui ne plaisent pas à tout le monde. Philippe Rusca en est bien conscient mais il est difficile, compte tenu du nouveau modèle de congrès, de répondre à toutes les exigences et à tous les souhaits.

C Clôture de la séance – ajournement

Philippe Rusca remercie l'assemblée pour ses contributions et les interprètes pour leur travail. Il ajourne la séance à 16h30.

Dr Philippe Rusca

Président

Monika Lang

Procès-verbal

President: Dr. Ph. Rusca (Switzerland) • President-Elect: Dr. Anna Lella (Poland) • Secretary General: Dr. Hans Schrangl (Austria) • Treasurer: Dr. Michael Frank (Germany) • Councillor: Prof. Taner Yücel (Turkey)

ERO-Secretariat, Monika Lang, P.O. Box 664, CH-3000 Bern 7, Tel. ++41 31 313 31 61/Fax ++41 313 31 40/mail: ero-sekretariat@sso.ch

Bank account: CREDIT SUISSE AG, 3001 Bern, Switzerland - Account No. 1872503-32, IBAN CH14 0483 5187 2503 3200 0, BIC CRESCHZZ80A
in the name of European Regional Organisation of FDI, 1216 Cointrin, Switzerland